



Session de Formation

## Formation de maintien de qualification contrôleur technique poids lourds

Référence stage : FCA-15-PL-MQTV-35H-V03.00

**Contexte** : Action de formation annuelle dans le cadre du maintien de la qualification des contrôleurs techniques de véhicules poids lourds conformément aux prescriptions de l'annexe IV de l'arrêté ministériel du 27/07/2004 modifié

**Objectifs** :

- Suivre une formation de 24 heures pour le maintien de la qualification Q1 (TMA)
- Suivre une formation de 4 heures pour le maintien de la qualification Q2 (TCP)
- Suivre une formation de 7 heures pour le maintien de la qualification Q3 (TMD)
- Maîtriser le contenu de la formation réglementaire fixée par le référentiel du courrier du SD6 en date du 24/06/2014
- Valider l'acquisition des connaissances théoriques et pratiques nécessaires à l'activité de contrôleur technique des véhicules poids lourds
- Obtenir les attestations (Q1, Q2 et Q3) de formation délivrées par FCA

**Public visé** : Contrôleur technique poids lourds Q1, Q2, Q3

**Type d'action de formation** : (Au sens de l'article L 6313-1 du Code du Travail), entretien ou perfectionnement des connaissances.

**Méthode pédagogique** : Méthode transmissive, apports théoriques illustrés par des exemples concrets, formation à distance, travaux dirigés et formation pratique

**Moyens d'encadrement** : Un formateur de FCA pour la partie de formation théorique en salle et formation pratique en atelier.

**Suivi de l'exécution du programme** : Feuilles d'émargement signées par demi-journée par le stagiaire et à l'issue du stage par le formateur. Les horaires pourront être modifiés par le formateur durant la formation, sans que la durée initiale totale du stage ne soit modifiée.

**Document de suivi des stagiaires** : sans objet

**Référence des sous-traitants** : sans objet

Organisme de formation enregistré auprès du Préfet de la Région Rhône Alpes dans le cadre de la formation continue  
sous le numéro de déclaration d'existence N° 82 42 01816 42

**Durée** : 35 heures

**Coût** :

**Date** :

**Lieu** :

**Horaire** :

Formation  
Contrôle  
Automobile

Rue Barthélémy  
Thimonnier  
42300 Mably

tél : 04 77 44 27 17  
fax : 04 77 44 27 19

[http://www.  
control-technique.org](http://www.control-technique.org)

**Dispositions de sélection et de supervision des établissements qui accueillent les stagiaires** : sans objet

**Contrôle de connaissance** : 1 test par qualification (Q1, Q2 et Q3).

**Critères de validation** : 8 fautes maximum (sur chaque test).

**Attestation de stage** : Les attestations de stage sont établies conformément aux prescriptions de l’instruction technique SR/V/032 et des prescriptions de l’arrêté du 27/07/2004 modifié et seront délivrées au stagiaire par FCA, qu’à l’issue :

- De la réalisation complète de la formation à distance (qui doit être réalisée en intégralité avant le début de la formation en présentielle)
- De la réalisation complète de la formation en présentiel (les feuilles de présence faisant foi)
- De la réalisation satisfaisante du ou des test(s) de contrôle de connaissance théorique (Q1, Q2 et Q3)
- De la réalisation satisfaisante du test de l’examen pratique (Q1)

**Moyens pédagogiques formation en salle** :

- Ordinateur portable et dispositif de vidéo projection (formateur) ;
- Liaison ADSL
- Tableau blanc
- Suivant les modules, un micro-ordinateur par groupe de 2 stagiaires
- Carte USB pour chaque stagiaire contenant l’ensemble des cours (pdf) et des textes réglementaires en vigueur (Code de la route, directives, arrêtés, SR/V, RT,...)
- Suivant les thèmes abordés, divers supports de cours ou d’enregistrements au format papier peuvent être remis aux stagiaires.

**Moyens pédagogiques formation pratique** (Centres de contrôle technique partenaires équipés) :

- Opacimètre
- Lecteur OBD
- Banc de freinage
- Plaques à jeux
- Réglophare
- Ohmmètre
- Système informatique avec liaison ADSL
- Fosse de contrôle

Programme et durée de la formation		
Module 1	- FAD	3 heures
Module 2	- Administratif	1 heure
Module 3	- Q1 (module technique général fixé par le référentiel du SD6)	16 heures
Module 4	- Formation pratique	4 heures
Module 5	- Q2	4 heures
Module 6	- Q3	7 heures
<b>Durée totale de la formation :</b>		<b>35 heures</b>
+ Examen pratique	- Réalisation d'une visite technique périodique Q1	30 minutes



## Contenus et durées des modules de formation

## Formation à distance : 3 heures

Durée minimum	Sujet	Objectif pédagogique Du module	Contenu du module	Méthodes, moyens pédagogiques et encadrement spécifique par module	Méthode d'évaluation (modalités et supports)
<b>Module 1 (FAD) réalisé préalablement à la formation en présentiel</b>					
8 min	- Présentation du maintien de qualification 2015	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Réalisation de recherches personnelles sur les sujets imposés liés à l'activité de contrôleur technique poids lourds</li> <li>- Approche, par des jeux de questions/réponses et de recherches personnelles, sur les thèmes abordés lors de la formation présentielle</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Présentation du programme de maintien de qualification 2015 contrôleurs techniques poids lourds</li> <li>- Un jeu d'exercices et de corrections sur les sujets imposés</li> <li>- Faire rechercher au stagiaire les réponses dans les textes réglementaires</li> <li>- Présentation de l'éclairage AFS (Active Front Lighting System) ou éclairages adaptatifs</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Plateforme de téléformation</li> <li>- Assistance technique en cas de besoin fourni par l'organisme de formation FCA</li> <li>- La réalisation complète de la FAD devra être faite avant le début de la formation en présentiel.</li> </ul>	Pourcentage de réussite établie par la plateforme de téléformation
12 min	- Évolution réglementaire				
15 min	OTC-LAN				
15 min	- État de charge des véhicules				
18 min	- Contrôle de l'opacité des fumées				
15 min	- Les compteurs d'exceptions et les indicateurs				
18 min	- Le contrôle des rétroviseurs				
20 min	- La carrosserie				
30 min	- Éclairage				
15 min	- Les véhicules spécifiques				
14 min	- Poids et dimensions des véhicules				



**Formation présentielle : 32 heures + examen pratique (30 minutes)**

Horaires	Sujet et durée	Objectif pédagogique Du module	Contenu du module	Méthodes, moyens pédagogiques et encadrement spécifique par module	Méthode d'évaluation (modalités et supports)
<b>Jour 1 (lundi)</b>					
08h00 08h30	<b>Module 2</b> <b>Accueil et présentation</b> 30 min	Accueil des stagiaires Positionner les stagiaires / thème	- Feuille d'émargement par ½ journée - Présentation des objectifs, programme + organisation - Les questions, attentes	- Tour de table - Tableau blanc	
08h30 11h30	<b>Module 3</b> <b>Évolution réglementaire</b> 3 heures	- Connaître les évolutions réglementaires du contrôle technique des véhicules poids lourds - Voir les modifications des textes (niveau européen et français) et les implications sur le contrôle technique des véhicules poids lourds - TD, étude de cas concrets et des problèmes rencontrés par les contrôleurs lors de leurs activités	- Niveau européen (EUR-Lex, UNECE) Règlements, Directives, Décisions d'exécution, Accord... - Niveau français (Légifrance) lois, Décrets, arrêtés... - SRV, protocoles, spécifications techniques Travaux dirigés, étude de cas	- Présentation PowerPoint - Tableau blanc	- Questionnement direct - Évaluation de la formation par écrit (test Q1)
11h30 12h00	<b>Module 3</b> <b>OTC-LAN</b> 30 min	- Présentation et principe de fonctionnement du protocole l'OTC-LAN sécurisé	- Présentation des dates d'application - Présentation des échanges de données - Principe de fonctionnement	- Présentation PowerPoint - Fiche réponses pour le TD	- Questionnement direct - Évaluation de la formation par écrit (test Q1)
12h00 – 13h00 Pause déjeuner					
13h00 14h30	<b>Module 3</b> <b>OTC-LAN</b> 1 heure 30	- Présentation et principe de fonctionnement du protocole l'OTC-LAN sécurisé - En conclusion et pour vérifier la compréhension, travaux dirigés sur les anomalies de réception	- Contrôle de l'intégrité des fichiers CI - Génération des fichiers résultats à l'issue du contrôle - Contrôle de l'intégrité du fichier résultat - Les échanges de données - Présentation du fonctionnement en multi protocoles	- Présentation PowerPoint - Fiche réponses pour le TD	- Questionnement direct - Évaluation de la formation par écrit (test Q1)



			<ul style="list-style-type: none"> <li>- Présentation de différents cas suite à la vérification de l'intégrité</li> <li>- TD sur anomalies de réception</li> </ul>		
14h30 16h00	<p>Module 3</p> <p><b>État de charge des véhicules</b></p> <p>1 heure 30</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Rappel des exigences réglementaires</li> <li>- TD calculs (porteurs, SREM, ensemble, REM)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Textes applicables</li> <li>- Rappels réglementaires</li> <li>- Compteurs d'exception liés à l'état de charge</li> <li>- TD calculs d'état de charge</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Présentation PowerPoint</li> <li>- Fiche réponses pour le TD</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Questionnement direct</li> <li>- Évaluation de la formation par écrit (test Q1)</li> </ul>
16h00 17h00	<p>Module 3</p> <p><b>Contrôle de l'opacité des fumées</b></p> <p>1 heure</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Rappels sur les modalités de contrôle</li> <li>- Définition des seuils à appliquer en fonction des situations</li> <li>- Respect des cycles affichés</li> <li>Cas des sorties (sous le véhicule, échappements verticaux)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Norme anti-pollution, réglementation</li> <li>- Principe de fonctionnement de l'opacimètre</li> <li>- Références réglementaires</li> <li>- Procédure de contrôle</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Présentation PowerPoint</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Questionnement direct</li> <li>- Évaluation de la formation par écrit (test Q1)</li> </ul>
<b>Jour 2 (mardi)</b>					
08h00 09h00	<p>Module 3</p> <p><b>Contrôle de l'opacité des fumées</b></p> <p>1 heure</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Rappels sur les modalités de contrôle</li> <li>- Définition des seuils à appliquer en fonction des situations</li> <li>- Respect des cycles affichés</li> <li>Cas des sorties (sous le véhicule, échappements verticaux)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Cas particulier</li> <li>- Contrôle impossible</li> <li>- Prescription complémentaire</li> <li>- Compteurs d'exception liés à l'opacité des fumées</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Présentation PowerPoint</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Questionnement direct</li> <li>- Évaluation de la formation par écrit (test Q1)</li> </ul>
09h00 10h00	<p>Module 3</p> <p><b>Les compteurs d'exceptions et les indicateurs</b></p> <p>1 heure</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Savoir où trouver la note technique NTPL2012-02 en vigueur.</li> <li>- Comprendre les compteurs d'exception.</li> <li>- Proposition d'une méthode pour traiter les compteurs d'exception.</li> <li>- Travaux dirigés.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Où trouver la note technique NTPL2012-02</li> <li>- Comprendre les compteurs d'exception</li> <li>- Présentation des compteurs d'exception</li> <li>- Méthode de traitement des compteurs d'exception</li> <li>- Travaux dirigés</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Présentation PowerPoint</li> <li>- Fiche réponses pour le TD</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Questionnement direct</li> <li>- Évaluation de la formation par écrit (test Q1)</li> </ul>



10h00 11h00	<b>Module 3</b> <b>Le contrôle des rétroviseurs</b> 1 heure	- Identification des systèmes de rétrovision - TD sur les champs de rétrovision	- Références réglementaires - L'angle mort - Définitions - Obligations - Les points de contrôle - TD sur les anomalies des rétroviseurs	- Présentation PowerPoint - Fiche réponses pour le TD	- Questionnement direct - Évaluation de la formation par écrit (test Q1)
11h00 12h00	<b>Module 3</b> <b>Carrosserie</b> 1 heure	Rappels sur la réglementation et les points de contrôle des barres pare-cycliste et des barres anti-encastrement	- Références réglementaires - Définitions - Anti-encastrement avant - Plaques frontales porte-outils - Anti-encastrement arrière - Hayons - Les barres pare-cycliste - Obligations françaises - Obligations européennes - Dérogations - Défauts constatables - Modalités de contrôles	- Présentation PowerPoint	- Questionnement direct - Évaluation de la formation par écrit (test Q1)
12h00 – 13h00 Pause déjeuner					
13h00 14h00	<b>Module 3</b> <b>Éclairage</b> 1 heure	- Rappels sur la réglementation de l'éclairage et de la signalisation - Les feux non autorisés et de la signalisation non autorisée	- Réglementation sur l'éclairage - Éclairage non réglementaire - Réglementation sur la signalisation - Signalisation non autorisée - La signalisation additionnelle et les feux spéciaux	- Présentation PowerPoint	- Questionnement direct - Évaluation de la formation par écrit (test Q1)
14h00 15h30	<b>Module 3</b> <b>Les véhicules spécifiques</b> 1 heure 30	- Rappels sur la réglementation et les points de contrôle des véhicules spécifiques - Module de formation et orienté vers un questionnaire-réponse -débat.	- Les véhicules de dépannage - Les véhicules sanitaires - Les véhicules-écoles	- Présentation PowerPoint - Fiche réponses	- Questionnement direct - Évaluation de la formation par écrit (test Q1)
15h30 16h30	<b>Module 3</b> <b>Poids et dimensions des véhicules</b> 1 heure	Rappels sur les poids et dimensions des véhicules	- Catégorie internationale - Longueur des véhicules - Largeur des véhicules - Hauteur des véhicules - Poids à vide	- Présentation PowerPoint	- Questionnement direct - Évaluation de la formation par écrit (test Q1)



			<ul style="list-style-type: none"> <li>- Le poids total autorisé en charge</li> <li>- Poids total roulant autorisé</li> <li>- Retrofit</li> <li>- Compteur d'exception lié aux poids et dimensions</li> </ul>		
<b>Jour 3 (mercredi)</b>					
08h00 12h00	<p>Module 4</p> <p><b>Formation pratique</b></p> <p>3 heures</p>	<p>- Travaux pratiques sur véhicule</p>	<p>- Formation pratique et mise en application sur un véhicule des apports des modules de formation théorique</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Ligne de contrôle PL</li> <li>- Véhicule(s) PL</li> <li>- Le TP est réalisé avec l'ensemble des stagiaires sur une installation de contrôle</li> <li>- Chaque stagiaire réalise le contrôle d'une fonction sur un véhicule PL</li> <li>- A l'issue du TP, le formateur évalue la méthodologie de contrôle et l'interprétation des résultats et apporte les corrections si nécessaires devant l'ensemble des stagiaires</li> <li>- Questions et commentaires posés par les stagiaires</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Questionnement direct</li> <li>- Évaluation et commentaire oral</li> </ul>
	<p>Module 4</p> <p><b>TP contrôle de l'opacité des fumées</b></p> <p>1 heure</p>	<p>- Travaux pratiques sur véhicule</p>	<p>- Formation pratique sur le contrôle de l'opacité des fumées et l'utilisation d'un opacimètre</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Opacimètre</li> <li>- Véhicule à moteur</li> <li>- Le TP est réalisé avec l'ensemble des stagiaires sur une installation de contrôle</li> <li>- Chaque stagiaire réalise le contrôle de l'opacité sur un véhicule à moteur à l'aide d'un opacimètre</li> <li>- A l'issue du TP, le formateur évalue la méthodologie de contrôle et l'interprétation des résultats et apporte les corrections si nécessaires devant l'ensemble des stagiaires</li> <li>- Questions et commentaires posés par les stagiaires</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Questionnement direct</li> <li>- Évaluation de la formation par écrit (test Q1)</li> </ul>
12h00 – 13h00 Pause déjeuner					



13h00 14h00	<p>Module 3</p> <p><b>Contrôle de connaissance Q1</b></p> <p>1 heure</p>	Évaluer la formation Q1 et les acquis	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Test théorique Q1 (30 min)</li> <li>- Correction du test Q1 (30 min)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Questionnaire à choix multiple PowerPoint</li> <li>- Test d'évaluation remise aux stagiaires</li> </ul>	Évaluation de la formation par écrit (test Q1) complétée par un tour de table
14h00 16h00	<p>Module 5</p> <p><b>TCP</b></p> <p>2 heures</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Rappels sur les points de contrôle de la fonction 10, partie B de l'arrêté du 27 juillet 2004 modifié et SR/V/P33.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Nombre de places assises</li> <li>- Les extincteurs</li> <li>- Les vitrages</li> <li>- L'EAD</li> <li>- Les coupes batteries</li> <li>- Contrôle des portes</li> <li>- Contrôle des fenêtres</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Présentation PowerPoint</li> <li>- Fiche réponses</li> <li>- En fonction des véhicules présents sur l'installation de contrôle, possibilité de suivre une visite technique sur un véhicule TCP</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Questionnement direct</li> <li>- Évaluation de la formation par écrit (test Q2)</li> </ul>
16h00 18h00 et +	<p><b>Examen pratique</b></p> <p>30 min / stagiaire</p>	Réalisation d'une visite technique périodique	Examen pratique individuel portant sur une visite technique périodique (partie Q1) en fonction des véhicules présents sur l'installation de contrôle	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Une ligne de contrôle PL, un véhicule PL</li> <li>- En fonction du nombre de véhicules présents sur l'installation de contrôle, examen pratique individuel pour 4 stagiaires maximum (30 min / contrôle)</li> <li>- Les autres stagiaires quittent la formation à 16h00</li> </ul>	Fiche de suivi de VTP
<b>Jour 4 (jeudi)</b>					
08h00 09h00	<p>Module 5</p> <p><b>TCP</b></p> <p>1 heure</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Rappels sur les points de contrôle de la fonction 10, partie B de l'arrêté du 27 juillet 2004 modifié et SR/V/P33.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Les strapontins</li> <li>- Transports d'enfants</li> <li>- Transport personne à mobilité réduite</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Présentation PowerPoint</li> <li>- Fiche réponses</li> <li>- En fonction des véhicules présents sur l'installation de contrôle, possibilité de suivre une visite technique sur un véhicule TCP</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Questionnement direct</li> <li>- Évaluation de la formation par écrit (test Q2)</li> </ul>
09h00 10h00	<p>Module 5</p> <p><b>Contrôle de connaissance Q2</b></p> <p>1 heure</p>	Évaluer la formation Q2 et les acquis	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Test théorique Q2 (30 min)</li> <li>- Correction du test Q2 (30 min)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Questionnaire à choix multiple PowerPoint</li> <li>- Test d'évaluation remis aux stagiaires</li> </ul>	Évaluation de la formation par écrit (test Q2) complétée par un tour de table
10h00 12h00	<p>Module 6</p> <p><b>TMD</b></p> <p>2 heures</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Présentation de l'ADR 2015</li> <li>- Rappels sur les points de contrôle de la fonction 15, partie B de l'arrêté du 27 juillet 2004 modifié et SR/V/P34.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- L'ADR 2015</li> <li>- Les épreuves citernes</li> <li>- Les flexibles</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Présentation PowerPoint</li> <li>- Fiche réponses</li> <li>- En fonction des véhicules présents sur l'installation de contrôle, possibilité de suivre une visite technique sur un véhicule TMD</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Questionnement direct</li> <li>- Évaluation de la formation par écrit (test Q3)</li> </ul>

12h00 – 13h00 Pause déjeuner					
13h00 15h00	Module 6 <b>TMD</b> 2 heures	- Présentation de l'ADR 2015 - Rappels sur les points de contrôle de la fonction 15, partie B de l'arrêté du 27 juillet 2004 modifié et SR/V/P34.	- Classification des véhicules - Les codes citernes - Conformité du freinage (antiblocage, freinage d'endurance)	- Présentation PowerPoint - Fiche réponses - En fonction des véhicules présents sur l'installation de contrôle, possibilité de suivre une visite technique sur un véhicule TMD	- Questionnement direct - Évaluation de la formation par écrit (test Q3)
15h00 18h00 et +	<b>Examen pratique</b> 30 min / stagiaire	Réalisation d'une visite technique périodique	Examen pratique individuel portant sur une visite technique périodique (partie Q1) en fonction des véhicules présents sur l'installation de contrôle	- Une ligne de contrôle PL, un véhicule PL - En fonction du nombre de véhicules présent sur l'installation de contrôle, examen pratique individuel pour 6 stagiaires maximum (30 min / contrôle) - Les autres stagiaires quittent la formation à 15h00	Fiche de suivi de VTP
Jour 5					
08h00 10h00	Module 6 <b>TMD</b> 2 heures	- Présentation de l'ADR 2015 - Rappels sur les points de contrôle de la fonction 15, partie B de l'arrêté du 27 juillet 2004 modifié et SR/V/P34.	- Chronotachygraphe (Ex) - Le certificat d'agrément - Les coupes circuits - Les liaisons équipotentielles - Les équipements - Gaines et canalisations électriques	- Présentation PowerPoint - Fiche réponses - En fonction des véhicules présents sur l'installation de contrôle, possibilité de suivre une visite technique sur un véhicule TMD	- Questionnement direct - Évaluation de la formation par écrit (test Q3)
10h00 11h00	Module 6 <b>Contrôle de connaissance Q3</b> 1 heure	Évaluer la formation Q3 et les acquis	- Test théorique Q3 (30 min) - Correction du test Q3 (30 min)	- Questionnaire à choix multiple PowerPoint - Test d'évaluation remis aux stagiaires	Évaluation de la formation par écrit (test Q3) complétée par un tour de table
11h00 11h30	Module 2 <b>Bilan de fin de stage</b> 30 min	- Évaluation de la formation - Commentaires et appréciations		- Feuilles de présence - Fiches d'évaluation	Tour de table
11h30 14h00 et +	<b>Examen pratique</b> 30 min / stagiaire	Réalisation d'une visite technique périodique	Examen pratique individuel portant sur une visite technique périodique (partie Q1) en fonction des véhicules présents sur l'installation de contrôle	- Une ligne de contrôle PL, un véhicule PL - En fonction du nombre de véhicules présent sur l'installation de contrôle, examen pratique individuel pour 5 stagiaires maximum (30 min / contrôle) - Les autres stagiaires quittent la formation à 11h30	Fiche de suivi de VTP